



Budget primitif 2021

Budget Annexe Espace Beaunier

Conseil Municipal- 22 mars
2021

Sommaire

- ▶ I) Contexte spécifique & objectifs du budget annexe Espace Beaunier
- ▶ II) Section de fonctionnement
- ▶ III) Section d'investissement

Contexte spécifique & objectifs du budget annexe Espace Beaunier

Contexte spécifique & objectifs du budget annexe Espace Beaunier

- ▶ Notre Conseil Municipal a instauré un budget Espace Beaunier annexe.
- ▶ Ce budget permet d'individualiser les dépenses et les recettes relatives au projet d'aménagement de l'Espace Beaunier.
- ▶ Ce budget est soumis au régime de TVA et n'est donc pas bénéficiaire du FCTVA, fonds de compensation de la TVA.
- ▶ Ce budget primitif fait suite au Débat d'Orientation Budgétaire tenu pour le budget annexe Espace Beaunier lors du conseil municipal du 25 janvier 2021.

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement

Au titre du Budget Primitif 2021, il sera proposé des crédits de recettes de fonctionnement de 69 591,16 euros composé comme suit :

- ▶ Résultat de fonctionnement reporté = 39 591,16 euros.
- ▶ Participations du budget général de la commune = 30 000 euros.

Les dépenses de fonctionnement

Au titre du Budget Primitif 2021, il sera proposé des crédits de dépenses de fonctionnement de 69 591,16 euros décomposés de :

- ▶ Charges à caractère général = 29 507,14 euros.
 - ▶ Les assurances
 - ▶ Les taxes foncières
 - ▶ Frais d'honoraires d'études
 - ▶ Les opérations de concertation publique
 - ▶ Divers (bornages ...)
- ▶ Charges de personnel et frais assimilés = 7 000 euros.
 - ▶ Valorisation comptable des charges de personnels communaux affectés
- ▶ Opérations d'ordre de transfert entre sections amortissements = 20 074 euros.
- ▶ Charges financières = 13 010,02 euros.

Section d'investissement

Les recettes d'investissement

Au titre du Budget Primitif 2021, il sera proposé des crédits de recettes d'investissement de 2 345 425 euros décomposés de :

- ▶ Solde d'exécution de la section d'investissement reporté = 1 132 385 euros.
- ▶ Opérations d'ordre de transfert entre sections amortissements = 20 074 euros.
- ▶ Subventions d'investissement en provenance du budget général de la commune = 100 000 euros.
- ▶ Emprunt prévisionnel et dettes assimilées = 1 092 966 euros.

Les dépenses d'investissement

Au titre du Budget Primitif 2021, il sera proposé des crédits de dépenses d'investissement total de 2 345 425 euros :

- ▶ Remboursement en capital d'emprunts = 27 000 euros.

- ▶ Crédits d'études diverses (dont le mandat de CAP Métropole et de la mission AMO approuvé au conseil municipal pour appel à projets) = 49 925 euros (dont 39 925 euros de reports)

- ▶ Subventions d'équipements versés:
 - ▶ Travaux SIEL : 131 000 euros de reports
 - ▶ Fonds de concours Voirie à Saint-Etienne Métropole : 137 500 euros

Les dépenses d'investissement

En 2021, la commune procédera :

- ▶ A l'acquisition des tènements d'EPORA dans le cadre de la convention tripartite d'intervention :
 - ▶ Tènement Ex-PARRET - SCI MJB
 - ▶ Tènement Ex-PERRIN-PICHON
 - ▶ Tènement Ex-Garage RENAULT
- ▶ A la poursuite des acquisitions communales

Au titre du budget primitif 2021 il est inscrit un crédit d'investissement de 2 000 000 euros pour l'ensemble de ces acquisitions (dont 1 141 550€ de report).

Merci pour votre
attention